

Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise au titre de l'année 2018 en accord avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine,

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS PAR LA VOIE DE L'AVANCEMENT DE GRADE AU GRADE D'ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE C)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ouvert aux adjoints territoriaux du patrimoine ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Ces conditions doivent être remplies au plus tard au 31 décembre 2019.

INSCRIPTIONS

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi) ou des préinscriptions sur internet (jusqu'à minuit)	Date limite de dépôt des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale le cachet de La Poste faisant foi)
Mardi 3 octobre 2017	Mercredi 8 novembre 2017	Jeudi 16 novembre 2017

Attention : l'inscription (retrait de dossier, demande de dossier par voie postale, préinscription en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectue auprès du CDG 33 dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Horaires d'ouverture du CDG 33 : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

EPREUVES

Épreuve écrite	Épreuve orale	Lieu des épreuves
Jeudi 28 mars 2018	A partir du 5 juin 2018	Bordeaux ou sa proche banlieue

Ces dates sont données à titre indicatif.